



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **11-08**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 13 février 2008**

Le treize février deux mille huit, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

Date de convocation : 4 février 2007

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 12

Présents : Michel BAFFERT, Yannick BOULARD, Martine BROUZET, René CARREL, Jacqueline CHAPUIS, Guy EYBERT-GUILLON, Marie-Christine GUGLIELMI, Guy JULLIEN, Amédée MATRAIRE, Patrick MOLINARO, Monique RAMUS, Marcel REPELLIN

Absents excusés : Mmes CARRIER, SUCHEL, MM COIGNÉ, MERLE, ROUX

Président de séance : Marcel REPELLIN

Secrétaire de Séance : Martine BROUZET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ETABLISSEMENTS SOPRTIFS -

Restructuration de la salle Belledonne : Autorisation de signer les marchés de travaux
Lot 3

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Vice-président expose :

Le Vice-président rappelle l'historique du projet de restructuration de la salle Belledonne du complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset.

Conformément au tableau ci-dessous

Dates de délibération	Objet
7 décembre 2005	Validation du principe de restructuration
7 décembre 2005	Validation du programme
7 décembre 2005	Validation de la procédure de concours et de la composition du jury de concours
8 février 2006	Définition du dossier de concours
8 février 2006	Lancement de la publicité pour la consultation
25 octobre 2006	Choix du lauréat
6 décembre 2006	Définition de la maîtrise d'œuvre et signature du marché
28 mars 2007	Validation de l'APS
30 mai 2007	Validation de l'APD
24 octobre 2007	Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre
30 janvier 2008	Attribution des lots n°1,2,4,5 ,6,7,8,13,14

Monsieur le Vice-Président présente le dossier Projet (PRO) établi par le Maître d'œuvre.

L'estimation des travaux par la maîtrise d'œuvre de niveau PRO/DCE s'élève globalement à 2 224 000.00 € HT (valeur novembre 2007) répartis par lot de la manière suivante :

Tous les lots (1 à 8, 13 et 14) ont fait l'objet d'une procédure par appel d'offres ouvert définie à l'article 33 du CMP.

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 21 décembre 2007 et le 25 janvier 2008

La CAO a déclaré infructueux le lot 3 et a donné un avis favorable au recours à une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert.

La CAO du 25 janvier 2008 a décidé d'attribuer les marchés aux offres économiquement les plus avantageuses suivantes, en application des critères pondérés annoncés dans le règlement de la consultation :

N°	Désignation	Estimation (valeur novembre 2007)	Entreprises attributaires Suite aux CAO du 21/12/07 et 25 janvier 2008	Montant HT
Lot 01	Déconstruction	85 000.00 € HT	VALGO DECONSTRUCTION	69 977,02€ HT
Lot 02	Gros-œuvre / VRD	475 000.00 € HT	TDMI	498 817,20€ HT
Lot 03	Charpente métallique	155 000.00 € HT		
Lot 04	Étanchéité - Couverture	163 000.00 € HT	SMAC	118 268,40€ HT
Lot 05	Bardage	330 000.00 € HT	MDF	358 015,00€ HT
Lot 06	Menuiseries extérieurs alu	94 000.00 € HT	MDF	90 785,45€ HT
Lot 07	Menuiseries intérieures	85 000.00 € HT	IDEM	89 581,00€ HT
Lot 08	Cloisons – Doublage – Faux plafonds	67 000.00 € HT	AXE ISOLATION	48 972,20€ HT
Lot 13	Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation	306 000.00 € HT	CCSED	304 375,01€ HT
Lot 14	Electricité – Courants forts et faibles	135 000.00 € HT	ATEM	110 901,00€ HT
Total :		2 224 000.00€ HT		1 689 692,28€ HT

Vu le Code des Marchés Publics (CMP), et considérant le montant total des travaux, les lots 9, 10, 11, 12, 15 et 16 ont été attribués par marchés à procédure adaptée.

Lot 09	Métallerie	62 000.00 € HT	SERRURERIE BONNETTE	54 528,00 €HT
Lot 10	Revêtement carrelage - Faïence	60 000.00 € HT	SRSM	51 764,15€HT
Lot 11	Sols collés	75 000.00 € HT	GSR	72 398,85 €HT
Lot 12	Peintures intérieures	59 000.00 € HT	EPGS	44 992,38 €HT
Lot 15	Équipements sportifs	16 000.00 € HT		
Lot 16	Ascenseur	26 000.00 € HT	THYSSEN	23 740,00 €HT

La CAO a déclaré infructueux le lot 3 et a donné un avis favorable au recours à une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert.;

La CAO du 13 février 2008 a décidé d'attribuer le marché du lot N° 03, en incluant les options, aux offres économiquement les plus avantageuses suivantes, en application des critères pondérés annoncés dans le règlement de la consultation:

N°	Attributaire	Montant du marché
Lot 03	SEBACOP	179 425,73 € HT

Le montant total des travaux s'élève donc à 2 156 990,35 € HT, soit -3,08% par rapport à l'estimation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L5211-2 et L2122-21

Vu le Code des Marchés Publics

Vu le budget primitif

Vu le procès verbal de la CAO du 13 février 2008

Vu le rapport de Monsieur le vice-président

Considérant qu'il convient d'autoriser la signature des marchés par Monsieur le Président avec les entreprises attributaires désignées par la Commission d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux du lot N°3

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

✓ AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés de travaux, et toutes les pièces y afférant, pour le lot N°3 nécessaire à la construction de la salle Belledonne à Seyssinet-Pariset, dont les attributaires et les montants, options comprises sont :

N°	Attributaire	Montant du marché
Lot 03	SEBACOP	179 425,73 € HT

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 14 février 2008

Le Président,

Marcel REPELLIN

